

marche du libéralisme, à partir de cette époque, et indiquèrent avec une rare prévoyance le terme où il devait aboutir.

"Accordez", disait-il, au libéralisme le pouvoir sans partage, abandonnez-lui les grands intérêts du pays, permettez-lui de préparer seul notre avenir moral et politique, et il pourra vous traiter en ami et en frère, il vous fera toutes sortes de concessions secondaires, il vous accordera des subsides pour bâtir et pour réparer des églises, etc. Il est possible... qu'il surpasse même sous ce rapport le ministère sortant. Nous le répétons, pourvu que les catholiques renoncent entièrement au pouvoir et qu'ils ne prétendent même pas le partager, ils vivront en paix et amitié avec Messieurs les libéraux, *aussi longtemps du moins que les exagérés d'entre ces derniers ne seront pas les maîtres* (1)."

Les articles de M. Devaux dans la *Revue nationale*, qu'il venait de fonder, prouvaient que M. Kersten ne se trompait pas. Selon lui, "le cabinet ne serait pas la continuation de cet esprit de négativisme et d'abstention qui avait caractérisé l'administration précédente ! Il était l'agrégation ministérielle la plus forte que la Belgique eût jamais connue. Après lui, un ministère de médiocrités était devenu impossible, etc., etc."

Les catholiques, malgré l'ostracisme dont on les avait frappés, ne se départirent point tout d'abord de leur endurance et de leur longanimité : ils ne manifestèrent aucune hostilité envers le nouveau cabinet.

Le Sénat ayant cependant à un moment donné, montré qu'il avait l'échine moins souple que la Chambre, le Roi retira sa confiance à son ministère et la plaça en M. Nothomb, resté sincèrement libéral unioniste (2).

Les deux cabinets qu'il composa, tout mixtes qu'ils étaient, ne purent plus compter que sur une majorité presque exclusivement catholique : ce qui n'empêcha pas le vote, à la Chambre par 75 voix contre 3 et au Sénat à l'unanimité, de son œuvre capitale — la loi de 1842 sur l'enseignement primaire, qui consacrait, sur le terrain de cet enseignement, une extension des pouvoirs de l'Etat considérable et pleine de périls pour la liberté.

En temps ordinaire, la presse libérale combattait M. Nothomb avec violence. Sa politique unioniste était passée de mode !

"La querelle des partis", s'écriait M. Devaux en 1843, "ne fera que s'aigrir de plus en plus, tant que l'opinion catholique ne sera pas convaincue par les faits qu'elle doit se résigner au rôle de minorité (3)."

Au surplus, le libéralisme était d'ailleurs à la veille de se modifier à un autre point de vue : sa direction passant de plus en plus entre les mains de la Maçonnerie, il allait se départir toujours davantage de ces habitudes de respect — généralement plus apparent que réel — dont il avait fait montre jusque-là vis-à-vis de la religion catholique et de ses ministres.

(1) KERSTEN. *Journ. hist. et litt.* Mai 1840.

(2) BALAU, *ouvr. cité*, p. 89.

(3) *Revue nationale*, t. VIII, p. 298.